

Positionspapier

Initiator*innen: JUSO Basel-Stadt (beschlossen am: 28.01.2024)

Titel: **A1-125-FR zu A3: De la justice et de l'injustice —
Thèses sur le système judiciaire**

Antragstext

Von Zeile 123 bis 126 löschen:

essentiellement une justice de représailles. En cas d'injustice commise, elle consiste à punir l'autrice·eur ~~et d'espérer ainsi compenser un mal par un autre mal~~. Il s'agit d'une part de punir les coupables (et éventuel·les complices) et d'autre part d'assouvir le besoin de justice par la vengeance. Ce principe est

Von Zeile 370 bis 371 löschen:

[Leerzeichen][<https://cockpit.gfsbern.ch/fr/cockpit/violence-sexuelles-en-suisse/>], consulté le 07/01/2024

Begründung

Théorie du droit pénal dépassée (théorie absolue) ; aujourd'hui, la majorité des personnes défendent une théorie générale basée sur la prévention spéciale.